

Des chaînes TV rappelées à l'ordre

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3961 - Mercredi 31 août 2016 - Prix : 10 DA

Certificats médicaux de complaisance

Les assurés sous la menace de poursuites judiciaires

Page 4

Actes de propriété des logements AADL

La période réduite à deux ans

● Les ordres de versement AADL à partir du 5 septembre

Page 2

La seule bataille qu'en Libye Daech pouvait mener, et perdre

Par Mohamed Habili

Il y a deux jours à peine, il ne restait à Daech dans Syrte que deux rues, désormais il n'en contrôle plus qu'une seule. Et encore, on ne peut même pas exclure que ces lignes retardent sur les événements, qu'au moment de leur parution toute la ville soit déjà libérée de sa présence. Mais sans doute pas de tous les pièges qu'il aura eu tout le temps d'y semer, et qui probablement continueront de faire des victimes bien après qu'il ait été écrasé. Il a beaucoup été question pendant l'offensive des forces relevant de Tripoli, et davantage encore une fois que l'aviation américaine leur a apporté son appui, de la fuite de ses combattants ailleurs en Libye, mais aussi dans les pays voisins, dont naturellement le nôtre. Cette crainte n'est peut-être pas justifiée dans ce cas précis, dans Syrte, que Daech a bel et bien voulu garder en dépit du rapport de force qui lui était défavorable, même après que l'aviation américaine s'en fut mêlée. Ce n'est pas à cet acharnement suicidaire que Daech nous a habitués dans ce genre de configuration. En Irak comme en Syrie, en effet, il ne défendait pas ses positions jusqu'à ce qu'il plie sous le poids du nombre et la puissance du feu adverse.

Suite en page 3

Rentrée parlementaire dimanche

Un débat houleux attendu



Le Parlement reprendra ses travaux le 4 septembre prochain. Il s'agit de la première session à tenir conformément à la nouvelle Constitution qui stipule dans son article 118 que «le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre». Elle est aussi la dernière dans la législature issue des législatives de 2012. Lire page 3

Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis)

L'importation des céréales en baisse de 28,5%

Page 4

La manifestation «Musée dans la rue» à Alger

Une forte affluence sur les stands des participants

Page 13

Actes de propriété des logements AADL

La période réduite à deux ans

■ Aussitôt cette période terminée, l'acquéreur peut anticiper le paiement de la totalité de la valeur de son logement, en complétant ce qui reste à payer, et entreprendre ainsi la procédure pour l'obtention de l'«acte de propriété».



Ph.D.R. des wilayas d'Alger, Sidi Bel-Abbès, Batna, Annaba et Skikda. Pour les souscripteurs du programme AADL2 qui se sont acquittés de la première tranche, ils sont appelés à verser les deuxième, troisième et quatrième tranches au niveau des wilayas de Tipasa, Sétif, Kenchela, Batna, Aïn Témouchent et Béchar. Selon la même source, les ordres de versement pour la wilaya d'Alger se feront au siège de la Direction générale de l'agence située à Saïd Hamdine et auprès des directions de wilaya pour les autres wilayas. Tebboune avait réaffirmé samedi dernier à Alger que le programme AADL 2001/2002 sera livré entre fin 2016 et février 2017 dans la plupart des wilayas. «Le dossier concernant les projet AADL1 sera bientôt bouclé. D'ici fin décembre, pour certaines wilayas et d'ici février 2017 pour ce qui est d'Alger. Car le taux d'avancement pour la capitale atteindra, d'ici la fin de l'année, les 60 à 65%», avait-t-il déclaré. Pour ce qui est du programme de location vente AADL 2 (2013), le ministre a indiqué qu'il pourrait y avoir une augmentation du prix des mensualités qui variera entre 19% et 23%, affirmant néanmoins que le prochain versement qui est de 25% du prix du logement sera comme prévu par la loi. «Dans certaines wilayas, les souscripteurs de 2013 pourront bénéficier de leur logement dès le mois de septembre, à l'instar des wilayas de Khenchela et Batna», a-t-il encore indiqué.

M. B.

Par Meriem Benchaouia

Les bénéficiaires du programme de logements AADL peuvent acquérir d'une manière définitive leur bien immobilier au bout de deux ans d'occupation. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, sur les ondes de la Radio nationale. Selon lui, aussitôt cette période terminée, l'acquéreur peut anticiper le paiement de la totalité de la valeur de son logement, en complétant ce qui reste à payer,

et entreprendre ainsi la procédure pour l'obtention de l'«acte de propriété». Il faut rappeler que lors du lancement de l'AADL, les autorités avaient imposé un délai d'occupation de dix ans, puis de cinq ans avant d'avoir l'acte de propriété pour ceux qui veulent payer cash leurs logements. Finalement, la durée imposée d'occupation a été amenée à deux ans. Interrogé à propos des souscripteurs qui préfèrent payer leurs logements cash, le ministre a assuré qu'il y aura des mesures d'encouragement. «Pour les souscripteurs AADL 1

qui veulent payer comptant ils sont les bienvenus. Et pour cette catégorie, la période où le logement ne peut être ni vendu ni loué pourrait être diminuée», a détaillé le ministre, précisant que cette mesure a été proposée au Premier ministre pour validation.

Les ordres de versement AADL à partir du 5 septembre

Par ailleurs, l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement convoquera, à compter du 5 septembre

prochain, les souscripteurs AADL 1 et 2 pour retirer les ordres de versement (OV) des tranches restantes, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Les convocations pour le retrait des ordres de versement se feront par le biais du site de l'agence selon des rendez-vous précis, précise le communiqué. Les souscripteurs du programme AADL1 qui ont versé la troisième tranche sont invités à retirer les ordres de versement pour la quatrième tranche au niveau

Réunion entre tutelle et syndicats du secteur

Benghebrit veut l'appui des partenaires sociaux pour ses nouvelles réformes

La ministre de l'Éducation nationale tiendra demain une réunion d'information avec les syndicats de son secteur, et ce, avant l'année scolaire 2016-2017 prévue le 4 septembre prochain. Nouria Benghebrit veut gagner le soutien du partenaire social afin de faire passer son projet de réforme dans les meilleures conditions. À quelques jours de la rentrée scolaire, la ministre de l'Éducation nationale tiendra une réunion avec le partenaire social afin d'assurer le maintien du dialogue avec les syndicats et le corps enseignant et assurer une rentrée dans les meilleures conditions qui soient. Elle veut également avoir le soutien de ses partenaires concernant les nouvelles réformes qu'elle compte engager dans son secteur, surtout après la polémique et les attaques répétitives des islamo-conservateurs qui l'accusent de vouloir occidentaliser l'école algérienne. Les syndicats accueillent favorablement la rencontre de demain, même s'ils affirment qu'aucune information sur l'ordre du jour de la rencontre n'a filtré. Alors que les syndicats du secteur qualifient la

rencontre de «protoculaire», ils expliquent qu'il ne sera guère question de «négocier» leurs revendications. «On ne s'attend pas à grand-chose de cette réunion. C'est une réunion ordinaire dont le but est de préparer la prochaine rentrée scolaire en donnant le maximum d'informations», a fait savoir, hier, Idir Achour, SG du Conseil des lycées d'Algérie (CLA). Pour lui, ce n'est pas une «rencontre de négociations», mais plutôt d'«information». Dans ce contexte, il a expliqué que «c'est une réunion qui annonce les bonnes choses, et qui nous rappelle la déontologie du métier. Ils vont donc nous appeler à assurer une rentrée calme et sans incidents». Cependant, le syndicaliste n'écarte pas la «possibilité d'aborder la situation socioprofessionnelle des enseignants et tous les points inscrits dans la plateforme de revendications». Au sujet de la réforme du baccalauréat, Idir Achour affirme qu'aucune information concrète n'est fournie par le ministère.

Ainsi, il s'attend à ce que le ministère présente les grandes lignes de la réforme au cours de la rencontre. De son côté, le



coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a affirmé que plusieurs thématiques seront à l'ordre du jour de la réunion. Il a souligné

que la stabilité de la rentrée scolaire 2016-2017 dépendra entièrement des réponses qu'apportera la première responsable du secteur à leurs revendications. Tout en exprimant le souhait que cette rencontre se penche sur la

prise en charge des revendications soulevées par le syndicat, le syndicaliste a affirmé que son «entité syndicale n'est pas au courant de ce que va discuter la ministre de l'Éducation demain».

Sadek Dziri, président du bureau national de l'Unpef, dit également ignorer le contenu de la réforme du Bac et de l'école. Ainsi, pour lui il est «nécessaire de préparer en profondeur cette réforme. Nous ne voulons pas nous retrouver dans la même situation que celle de 2003. La réforme doit bénéficier d'une bonne préparation au préalable, en prenant en compte la situation actuelle de l'école et en appuyant d'un bon programme de formation touchant tous les segments concernés». Pour l'intervenant, il est aussi important de «maintenir les matières relevant de l'aspect culturel et identitaire, à savoir la langue arabe, tamazight, les sciences islamiques et l'histoire à l'examen du Bac». L'intervenant a affirmé que la rencontre de demain s'articulera autour de la préparation de la rentrée scolaire.

Louiza Ait Ramdane

Rentrée parlementaire dimanche

Un débat houleux attendu

■ Le Parlement reprendra ses travaux le 4 septembre prochain. Il s'agit de la première session à tenir conformément à la nouvelle Constitution qui stipule dans son article 118 que «le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre». Elle est aussi la dernière dans la législature issue des législatives de 2012.

Par Nacera Chennai

Suite à une réunion présidée par Abdelkader Bensalah, président de la chambre haute du Parlement, lundi, le bureau du Conseil de la nation a fixé l'ouverture de la session parlementaire 2016-2017 au dimanche 4 septembre prochain. Selon un communiqué de cette institution, les membres du bureau ont pris connaissance des projets de loi soumis jusque-là au Parlement, en attendant l'inscription d'autres projets durant la session. Le bureau du Conseil a ensuite examiné plusieurs questions orales et écrites destinées au gouvernement et décidé de les lui soumettre car elles répondent aux conditions de forme. Il s'agit des secteurs du Premier ministère, de l'Education, des Transports et Travaux publics, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des Moudjahidine, des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Intérieur, de la Communication, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et des Ressources en eau et de l'Environnement. Les membres du bureau ont échangé également leurs points de vue sur les nouvelles dispositions constitutionnelles, le rôle du bureau et des groupes parlementaires.

Il est à noter que plusieurs projets de loi sont attendus lors de cette session qui se déroulera jusqu'au 17 avril 2017. Il s'agit d'un texte relatif au règlement intérieur de l'Institution législative. Ce projet de loi qui découle de la récente révision du texte fondamental de la République portera des mesures relatives à l'absentéisme des députés et pour mettre fin au phénomène de nomadisme politique. Ce texte dérange déjà quelques députés. Un autre projet de loi sera suivi également d'un débat



houleux. Il s'agit de texte fixant les hautes fonctions de l'Etat pour lesquelles la nationalité algérienne est exclusive. Pour rappel, cette mesure contenue dans la Constitution amendée en février 2016 a engendré toute une polémique entre le FLN et le RND. Ce dernier avait salué l'adoption de ce texte par le dernier Conseil des ministres alors que le vieux parti ne dit rien. Il y a quelques jours, Hocine Kheldoune, membre du bureau politique, avait indiqué que le SG du FLN, Amar Saadani, entamera sa rentrée politique par des consignes aux parlementaires.

D'autres projets de loi sont aussi attendus pour cette longue session, à savoir, le code communal, le code de la wilaya, la loi sur les partis, les associations, le projet de loi de finances de 2017, le texte relatif aux PME et autres. Pour rappel, la loi organique fixant l'organisation et l'APN et du Conseil de la Nation a été adoptée. Celle-ci vise une meilleure efficacité et efficacité dans les domaines législatif et de contrôle parlementaire et l'in-

tauration une meilleure coordination entre les deux pouvoirs législatif et exécutif dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs. Une seule session parlementaire d'une durée minimale de 10 mois est instaurée par la loi organique, selon l'article 4. De nouvelles compétences sont attribuées au Sénat, conférant à ses membres le droit d'initier des lois dans les matières touchant à l'organisation locale, l'aménagement du territoire et le découpage territorial. Cette session est aussi la dernière dans la législature issue des élections législatives du 10 mai 2012, car le prochain rendez-vous électoral est attendu pour mai 2017.

En vue de cette échéance, la guerre de positionnement est déjà lancée même au sein de l'Assemblée populaire nationale car on parle déjà d'une guéguerre entre les députés du Front de libération nationale qui sont au nombre de 130 et qui auraient réclamé le renouvellement des structures au sein de cette institution, alors que cette démarche

a eu lieu le 22 octobre dernier. Il est à noter que le fait qu'il n'y ait qu'une seule session parlementaire de 10 mois, le renouvellement des structures ne pourrait pas être maintenu pour toute l'année. Outre la guéguerre entre les militants du FLN pour le positionnement sur les listes électorales, ce dernier connaît aussi un retour à la charge des opposants de Saadani qui savent très bien que si Amar Saadani reste à la tête du vieux parti ils n'auront aucune chance de figurer sur les listes. Même au niveau des petits partis, il y a une pression menée par des députés pour pousser leurs formations politiques à prendre la décision de participer aux prochaines élections, à l'image du Mouvement Ennahdha qui a annoncé sa participation il y a quelques jours tout en demandant de ne pas appliquer la nouvelle loi électorale lors des prochaines échéances. Une demande soutenue aussi par le Parti des travailleurs qui ne s'est toujours prononcé sur cette élection.

N. C.

Restitution des archives de la guerre de Libération

«Une question de principe» selon Tayeb Zitouni

«La restitution des archives de la guerre de Libération détenues par la France est une question de principe pour les Algériens», a affirmé avant-hier à Tébessa, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

Au cours d'une conférence de presse, au deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que les négociations avec la partie française sur la récupération des archives se poursuivent, rappelant l'installation de la commission mixte composée de représentants des ministères des Affaires étrangères et des Moudjahidine, chargée du dossier des archives nationales.

Soulignant que des archives nationales ont été récupérées de 12 pays arabes dont la Tunisie, la Libye et l'Egypte, M. Zitouni a ajouté que les négociations avec la partie française sur la récupération des archives nationales sont «très complexes», affirmant

que «le règlement du dossier de mémoire se fera tôt ou tard».

Abordant la bataille d'El Djorf, (100 km au sud de Tébessa), une des plus grandes batailles dans la région déclenchée le 22 septembre 1955, sous le commandement du martyr Chihani Bachir, le ministre a souligné que la commémoration de ce grand événement se fera dans le cadre des festivités officielles à partir de cette année. Il a ajouté qu'une commission entre le ministère des Moudjahidine et les autorités locales de Tébessa sera prochainement installée et sera chargée de mettre en relief l'importance de cette grande bataille menée par les moudjahidine dans la région de Tébessa durant la glorieuse Révolution.

Evocant les efforts déployés par son département dans la valorisation de la mémoire de la nation, le ministre a rappelé l'opération de dénombrement des batailles

de la guerre de Libération et la modernisation de l'accès aux documents historiques à travers l'internet et la production de documentaires, disponibles à travers les 44 musées du moudjahid répartis sur le territoire national. M. Zitouni a présidé à l'annexe du musée régional du moudjahid la cérémonie d'ouverture de la manifestation «La Semaine de la mémoire» visant à récupérer les documents historiques relatifs à l'histoire de la guerre de Libération dans la région de Tébessa, ainsi que l'enregistrement des témoignages des moudjahidine de la région.

Selon les explications fournies, «La Semaine de la mémoire» prévoit également la projection de films et documentaires traitant des pages de la guerre de Libération à côté de la distribution de livrets et dépliants mettant en relief des martyrs et grands faits de la révolution de Libération nationale.

APS

LA QUESTION DU JOUR

La seule bataille qu'en Libye Daech pouvait mener, et perdre

suite de la page Une

Il s'est à chaque fois au contraire évaporé devant l'avancée des forces ennemies, pour se replier ailleurs, dans l'une ou l'autre des places fortes encore en sa possession. Certes, son premier réflexe a toujours été de défendre la place que ses ennemis sont venus lui reprendre, mais jamais il ne s'y est arcbouté dans l'intention de la défendre jusqu'au bout, quitte pour cela à y laisser son dernier homme. La bataille de Syrte ne semble pas avoir correspondu à ce schéma. On dirait au contraire qu'il a cherché à défendre coûte que coûte son bastion, la seule ville dont il s'était emparé en Libye, de même que s'il n'avait prévu aucun lieu où se replier à la fin de cette bataille et qu'elle eût mal tourné pour lui. A Syrte, Daech a agi différemment qu'en Irak et qu'en Syrie, parce que la situation libyenne est différente de celles de ces deux pays. Il n'existe pas en Libye de région où la population est portée à le préférer aux forces qui le combattent, comme ce fut longtemps le cas ailleurs, en Irak notamment, où d'ailleurs il n'a contrôlé que des régions à dominante sunnite. Pas même son ombre n'est apparue dans le sud de l'Irak, par exemple, à forte majorité chiite. Même constat en Syrie, même si dans ce pays le clivage confessionnel n'est pas aussi marqué qu'en Irak. En Libye, les combattants de Daech se sont battus dos au mur, non pas parce qu'ils n'avaient pas la possibilité matérielle de s'enfuir individuellement ou par petits groupes, ce que probablement ont fait un certain nombre d'entre eux, mais parce qu'il n'y avait pas en Libye un lieu sûr où ils auraient pu se replier. La crainte que ses hommes aient pu s'insinuer dans les pays avoisinants est injustifiée pour les mêmes raisons fondamentales. Il n'existe pas au Maghreb le clivage religieux qui a fait son lit en Irak et en Syrie. Il pouvait faire son apparition en Libye, à la faveur de ses dissensions internes, mais non pas dans les autres pays du Maghreb, dont l'unité politique était restée entière, et qui donc étaient à même de l'étouffer dans l'œuf, comme on a pu le constater ici même. Voilà pourquoi il ne pouvait livrer en Lybie qu'une seule bataille, celle de Syrte, que du reste il était condamné à perdre. Voilà pourquoi aussi il s'est acharné à la défendre, comme en témoignent au premier chef les pertes qu'il a fait subir à ses assiégeants, et que bien des gens ont mis sur le compte de leur inexpérience militaire, alléguant qu'ils étaient tous des miliciens, non des soldats aguerris.

M. H.

Médiatisation des enlèvements et disparitions d'enfants

Des chaînes TV rappelées à l'ordre

■ Après les dérapages de certains médias, concernant la question d'enlèvement ou de disparition d'enfants qui se sont produits récemment, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a appelé hier les acteurs de l'espace audiovisuel à se conformer aux règles d'éthique de la profession.

Par Yacine Djadel

Le respect des constantes fondamentales de la société est, selon cette institution, primordial à ce sujet. A cet effet, lançant un appel général dans ce sens, l'ARAV, n'a pas manqué de rappeler à l'ensemble des acteurs de l'espace audiovisuel de traiter, avant toute diffusion, les informations ou images relatives aux rapt d'enfants, exclusivement, en se fiant au communiqué du procureur de la République compétent. Une mesure à revoir avec rigueur, comme l'exigent les textes de loi, d'après la même source. Sachant que sans l'application convenable des normes professionnelles du métier, certains dépassements génèrent parfois des dérapages, notamment devant des actes malveillants et inadmissibles dont sont victimes les enfants. A ce propos, Zouaoui Benhamadi, président de l'ARAV, en s'exprimant sur le sujet dans le communiqué, a mis l'accent sur le fait de placer les événements dans leur juste contexte par les professionnels du domaine. «Des valeurs et des règles à exécuter uniquement comme le prévoit la loi au communiqué du procureur de la République compétent. Puisque



ce dernier travaille lui-même en coordination avec les services de sécurité, avant toute diffusion d'image ou d'information de façon à éviter tout ce qui est de nature à perturber le cours de l'enquête et de la recherche», a-t-il précisé. Sur ce point, l'ARAV,

rappelle aussi que cette démarche visait à permettre aux professionnels de l'information de traiter ce genre d'événements

avec le sens de la raison et de la responsabilité, à plus forte raison que ceux-ci restent de très haute sensibilité humaine. Des rappels à l'ordre pour les chaînes de télévisions, à s'impliquer davantage dans la diffusion de l'information avec une rigueur toujours plus grande dans son traitement. Comme argument de taille avancé, l'ARAV valorise à juste titre le plan national Alerte rapt/disparition d'enfants pour mieux veiller au respect des lois de la République en vigueur, notamment la loi 14-04 relative à l'activité audiovisuelle qui reprend dans son article 48 les dispositions se rapportant à l'objectivité et à la transparence dans le traitement de l'information et la couverture des événements.

C'est dans ce sens, d'ailleurs, que l'institution officielle chargée de réguler selon la loi l'espace audiovisuel national, que représente l'ARAV, invite tous les professionnels à éviter le style sensationnel, les interviews et autres entretiens incitateurs pouvant porter atteinte aux libertés individuelles.

Une démarche à suivre obligatoirement par ces derniers si l'on tient compte, d'après elle, du caractère spécifique de la couverture médiatique de ce genre d'événements.

Y. D.

Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis)

L'importation des céréales en baisse de 28,5%

La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de 28,5% durant les sept premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, avec une baisse de près de 6% des quantités importées. Une faite hier par le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Ainsi, la facture d'importation des céréales a reculé de 28,51%, soit 1,5 milliard de dollars entre début janvier et fin juillet 2016 contre 2,1 mds usd à la même période de 2015 précise le Cnis. Les quantités impor-

tées ont également reculé 5,91%, mais à un rythme plus ralenti en s'établissant à 7,33 millions de tonne (mt) contre 7,8 mt. Par catégorie de céréales, en termes de valeur, la facture d'importation des blés (blés tendre et dur) a reculé 33,18%, soit 1 md usd contre 1,5 md usd. S'agissant des quantités, la baisse est à hauteur de 6,78%, soit 4,57 mt contre 4,9 mt. Pour le blé tendre, la facture d'importation s'est réduite 27,38% soit 699 millions usd contre 962,5 millions usd, alors que les quantités importées

ont reculé 3,66%, soit 3,63 mt contre 3,77 mt. Concernant le blé dur, la facture a également baissé de 43,54%, soit 304,3 millions usd contre 439 millions usd. Ceci avec une baisse des quantités importées qui se sont établies à 944.134,5 t contre 1,13 mt, établissant ainsi un écart de 17,11%. Quant au maïs, les importations se sont chiffrées à 408,2 millions usd contre 503 millions usd (-18,8%) avec un volume importé de 2,22 mt contre 2,46 mt (-9,5%). L'orge a enregistré à son tour une baisse de la facture qui

est passée à 94,07 millions usd contre 101,62 millions usd (-7,43%) mais avec une quantité importée en hausse de 25% passant à 528.721 t contre 422.962,6 t. La baisse de la facture globale des céréales à un rythme plus soutenu que la baisse des quantités importées s'explique par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales, constaté depuis 2015 à la faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales. Il est d'ailleurs constaté que sur les 5 premiers mois de 2016, les prix à l'importa-

tion par l'Algérie des céréales ont connu de fortes baisses: 332 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-32,5% par rapport à la même période de 2015), 196 usd/t pour le blé tendre (-25%) et 179 usd/t pour le maïs (-13,1%). Pour rappel, la facture d'importation des céréales par l'Algérie en 2015 avait été de 3,43 milliards de dollars (contre 3,54 mds usd en 2014), avec des quantités importées de 13,67 millions de tonnes contre 12,3 millions de tonnes en 2014.

Mohammed Kh.

Certificats médicaux de complaisance

Les assurés sous la menace de poursuites judiciaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a révélé, lundi à partir de Tipasa, le recensement d'un taux de près de 0,7 % d'assurés ayant bénéficié de «certificats médicaux de complaisance», d'indemnités auprès de la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), qui feront l'objet de poursuites judiciaires. «Des enquêtes ont révélé qu'un taux de près de 0,7% des certificats médicaux présentés par les assurés sont "de complaisance", et que leurs porteurs ont bénéficié d'indemnités auprès de la Cnas, sans y ouvrir droit», a souligné le ministre

dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail à Tipasa. Qualifiant ce chiffre d'«important», il a de ce fait appelé à l'«intensification du contrôle particulièrement concernant les maladies nerveuses et psychiques». «Des poursuites judiciaires seront engagées tant contre les assurés fraudeurs que les médecins complaisants, qui ont accordé des congés de maladie sans considération aucune pour la déontologie professionnelle et médicale», a encore ajouté M. El Ghazi.

Interrogé sur la retraite anticipée, le ministre du Travail a indiqué que l'actuelle loi est toujours en vigueur, jusqu'à l'entrée en

application de l'avant-projet fixant l'âge minimum de départ à la retraite à 60 ans pour les hommes, et à 55 ans pour les femmes, en janvier 2017, suite à son approbation par le Conseil des ministres, en juillet dernier.

Retraite anticipée et proportionnelle, les dossiers jusqu'à la fin de l'année

Rappelant que les travailleurs concernés par les retraites anticipées et proportionnelles ont jusqu'à la fin de l'année pour déposer leurs dossiers, il a souligné que ses services «travaillent en collaboration avec les parte-

naires sociaux en vue de la mise au point d'une liste des métiers et professions pénibles, puis la promulgation d'un décret exécutif fixant cette liste, avant sa présentation devant le Parlement pour examen et approbation».

A noter qu'une commission a été mise sur pied pour élaborer ce projet de loi, par souci d'équité entre les métiers et professions, et de préservation des capacités de la Caisse nationale des retraites (CNR).

Cette dernière (CNR) a assuré n'avoir reçu aucune instruction pour le gel de la réception des dossiers de demandes de retraite proportionnelle, ou sans condition d'âge. L'avant-projet

de loi en question stipule que «le bénéficiaire de la pension de retraite ne peut être accordé avant l'âge de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, avec une durée de travail effective de pas moins de 15 ans».

Un autre alinéa prévoit la possibilité, pour certains, de travailler cinq ans supplémentaires, avec l'accord de l'employeur, avec ouverture du droit à une retraite avant 60 ans, pour les emplois dits pénibles (qui seront fixés par la loi). Parallèlement une possibilité est offerte pour les employés occupant des emplois nécessitant de hautes qualifications de travailler au-delà de 60 ans.

Lynda N.

Dans l'attente d'un accord pour stabiliser le marché

Le pétrole oscille entre légère hausse en Asie et baisse à New York

■ Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse hier en Asie, mais les gains demeuraient modérés en raison d'inquiétudes sur l'excès d'offre, avant la réunion le mois prochain des producteurs.

Ph. > D. R.



Par Synthèse Lynda N.

Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en octobre, prenait 13 cents à 49,39 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en septembre gagnait 21 cents à 47,19 dollars. Les deux principaux contrats avaient baissé avant-hier avec le retour des doutes sur un possible gel de la production par les pays producteurs, et la stabilisation du dollar à un niveau élevé après les déclarations de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed) Janet Yellen. Les investisseurs attendent désormais la publication ce vendredi des chiffres américains sur l'emploi,

qui pourraient donner une idée des intentions de la Fed sur les taux. «Il est normal de voir un rebond après la chute d'hier», a déclaré Bernard Aw, analyste chez IG Markets à Singapour. «Alors que le pétrole approche de la fourchette haute des 40-50 dollars, les prix auront besoin, pour aller plus haut, d'une confirmation du fait qu'un accord pour stabiliser le marché est trouvé». Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des producteurs n'appartenant pas à l'organisation doivent se réunir fin septembre à Alger pour discuter des niveaux actuels de production. L'excès d'offre est une des raisons expliquant la chute des cours depuis 2014.

Les cours en baisse à New York

Par ailleurs, les cours du pétrole ont baissé avant-hier à New York, avec le retour des doutes sur un possible gel de la production par les pays producteurs, et le dollar se stabilisant à un niveau élevé.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a baissé de 66 cents à 46,98 dollars sur le contrat pour livraison en octobre au New York Mercantile Exchange (Nymex). «Plus que tout le reste, c'est le dollar qui pèse sur les cours, a estimé Phil Flynn de Price Futures, commentant l'ouverture en baisse du WTI. «Un dollar beaucoup plus

fort pousse les investisseurs à vendre», ont expliqué les analystes de Commerzbank dans une note. «Nous avons un dollar fort dans la crainte d'une hausse de taux d'intérêt», a ajouté Phil Flynn, indiquant que «la Fed continuait de produire ses effets».

Le billet vert, dont la force nuit aux échanges pétroliers car ils sont libellés en dollar, se renforce depuis vendredi et les propos de plusieurs responsables de la Fed qui ont relancé les spéculations sur une hausse des taux d'intérêts. La présidente de la Fed, Janet Yellen, a déclaré à Jackson Hole dans le Wyoming que «les arguments pour une hausse des taux d'intérêt» s'étaient «renforcés au cours des derniers mois», sans toutefois préciser de calendrier.

Des propos un peu plus tard renforcés par ceux du numéro de la banque centrale américaine indiquant que les chiffres de l'emploi «auront un poids» sur la décision du Comité monétaire qui se réunit les 20 et 21 septembre.

Autres facteurs à la baisse selon l'analyste de Price Futures, les inquiétudes concernant la consommation d'essence alors que la saison de forte demande touche à sa fin et un scepticisme grandissant quant à une entente possible entre pays producteurs pour réduire leur production.

Les marchés seront attentifs au développement des tempêtes tropicales dans le Golfe du Mexique, pour l'instant peu inquiétantes, mais qui pourraient mettre en péril une partie de la production de cette région.

L. N./APS

Banque mondiale

Paris soutient un second mandat de Jim Yong Kim

La France a apporté lundi son soutien au président de la Banque mondiale, l'Américain Jim Yong Kim, candidat à un second mandat à la tête de l'institution de développement multilatérale. Le ministre des Finances Michel Sapin, qui s'est entretenu avec M. Kim, a affirmé «le soutien de la France à sa candidature pour un second mandat à la présidence de la Banque

mondiale», selon un communiqué de ses services. Sous sa présidence, débutée en juillet 2012, l'institution «a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et les réponses aux crises, dans le soutien aux Etats fragiles et dans la mise en place d'innovations financières permettant d'accroître ce soutien», a estimé M. Sapin, cité dans le communiqué.

Le président François Hollande, qui avait auparavant reçu M. Kim, a lui «appelé la Banque mondiale à intensifier son effort dans les pays fragiles et vulnérables, notamment au Sahel, afin que les projets de développement puissent être rapidement mis en œuvre», selon un autre communiqué, émanant de la présidence. Hollande a également «plaidé en faveur du lance-

ment rapide de la facilité de la Banque mondiale pour la région Afrique du Nord - Moyen-Orient, à laquelle la France contribuera en apportant une garantie de 800 millions de dollars». Après un premier mandat de cinq ans, M. Kim, 56 ans, un médecin de formation né à Séoul, a indiqué la semaine dernière qu'«il était intéressé par un second mandat».

R. E.

Inflation aux Etats-Unis

La courbe annuelle ralentit en juillet

L'inflation annuelle aux Etats-Unis a légèrement ralenti en juillet par rapport à juin, selon l'indice PCE publié avant-hier par le département du Commerce. L'indice des prix basé sur les dépenses de consommation, mesure préférée de la banque centrale (Fed) pour observer l'évolution des prix, s'est établi à 0,8% en juillet après 0,9% en juin. En excluant les secteurs volatils de l'énergie et de

l'alimentation, les prix à la consommation ont augmenté de 1,6%, conservant le même rythme depuis mars. Sur un mois, les prix à la consommation n'ont pas bougé après avoir légèrement augmenté de 0,1% en juin. Hors alimentation et énergie, l'inflation mensuelle s'est établie à moins 0,1% en juillet, conformément aux attentes des analystes dont la prévision médiane portait sur cette partie de l'indice. A

plus 0,8% son plus bas taux depuis le mois de mars, l'inflation annuelle en juillet reste donc éloignée de l'objectif d'une hausse des prix de 2% sur un an que s'est fixé la Réserve fédérale (Fed) dans l'optique d'une normalisation progressive de sa politique monétaire. L'autre mesure d'inflation, l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mi-août s'est repliée également à 0,8% sur 12 mois. R. E.

Consommation des ménages au Japon Les Japonais réduisent leurs dépenses

LA CONSOMMATION des ménages japonais a reculé en juillet pour le cinquième mois de suite. Les ménages ont réduit leurs dépenses de l'ordre de 0,5% le mois dernier, a annoncé hier le ministère des Affaires intérieures. Par ailleurs, le taux de chômage évolue ainsi à des niveaux exceptionnellement bas. Il a encore diminué de 0,1 point en juillet, à 3,0% de la population active (3,2% pour les hommes, 2,7% pour les femmes).

Les conditions d'emploi sont, sur le papier du moins, restées extrêmement favorables avec en juillet, comme le mois précédent, 137 offres pour 100 demandes (contre 136 en mai, 134 en avril et 130 en mars), du jamais vu en un quart de siècle, selon le ministère du Travail.

Les statistiques de la production industrielle seront publiées aujourd'hui, avant les données révisées du Produit intérieur brut (PIB) attendues la semaine prochaine.

Sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne Le doute de la réalité du Brexit plane

LE COMMISSAIRE européen allemand Günther Oettinger a des doutes concernant une sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, a-t-il souligné dans une interview parue hier dans le journal «Bild».

«Nous partons du principe que le vote des citoyens est politiquement contraignant pour le gouvernement britannique», déclare le responsable conservateur dans cet entretien au journal populaire allemand. «Mais il est possible que l'opinion publique bascule si la situation économique se détériore à la suite du Brexit», a-t-il affirmé. Selon lui, plus la Grande-Bretagne attend avant d'enclencher la procédure de départ de l'UE, plus «la situation économique et politique va devenir incertaine».

La Première ministre britannique Theresa May a indiqué à plusieurs reprises qu'elle n'invoquerait pas l'article 50 du Traité de Lisbonne pour déclencher la procédure de divorce avec l'UE avant la fin de l'année. Le Royaume-Uni aura alors deux ans pour négocier les modalités de son départ de l'UE et quitter le bloc.

S. A.

Education à Béjaïa

71 000 primes scolaires à attribuer cette année

■ Les personnels administratif et pédagogique du secteur de l'éducation ont repris le service avant-hier. Ils sont 6 713 travailleurs (entre agents administratifs, directeurs, ouvriers professionnels, agents, etc.) à avoir regagné leurs postes de travail pour préparer la rentrée des classes qui interviendra dimanche prochain.

Par Hocine Cherfa

Aussi, pas moins de 13 000 travailleurs apparentant au corps pédagogique ont aussi repris le travail, selon les chiffres communiqués par la direction de l'éducation ces derniers jours. Il y a un peu plus de 196 500 élèves qui devraient rejoindre les bancs de l'école dans les trois paliers du secteur dès dimanche prochain. Ces derniers sont répartis sur 8 040 divisions. Concernant les nouvelles infrastructures, le gros lot sera enregistré dans le cycle secondaire avec l'ouverture pour la première fois de 12 nouveaux lycées cette année.

Ces derniers accueilleront les élèves pour la première fois. L'on note également l'inauguration de 04 salles de sport, 02 stades scolaires, une demi-pension, 01 cantine, 02 nouvelles écoles primaires, 01 CEM et 33 classes réalisées dans le cadre de l'extension et réaménagement des établissements. Concernant la prime de scolarité, la direction de l'éducation devrait attribuer un peu plus de 71 000 primes scolaires cette année. Pour le moment elle a recensé, en prévision de la rentrée



scolaire, quelque 41 637 dossiers d'enfants nécessiteux qui vont bénéficier de cette prime. Un appel a été lancé il y a trois jours par le directeur de l'éducation,

Mourad Bouziane, envers les parents d'élèves nécessiteux afin de déposer leurs dossiers pour bénéficier dès la rentrée de la somme de 3 000 DA comme

soutien social. A noter que la coordination des travailleurs du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa (CET/UGTA) ex-SETE organise depuis hier et pour une durée de trois jours son université d'été au CEM Drir à El-Kseur. Celle-ci devrait examiner et débattre de plusieurs questions d'actualité relatives au secteur telles que la réforme du secteur et des programmes notamment, ceux de la 2^e génération, le code du travail, le statut particulier du secteur de l'éducation, l'âge du départ à la retraite et le projet de loi en gestation à ce sujet, la question des contractuels, etc. Des résolutions seront adoptées à l'issue de cette rencontre et seront soumises aux instances centrales du syndicat. Ceci sans compter des problèmes dont le règlement est toujours en suspens au niveau du secteur localement.

H. C.

Djelfa

Des projets pour l'amélioration de l'AEP à Had Shari, Ain Afka et Dar Chioukh

Des projets pour l'amélioration de l'Alimentation en eau potable (AEP) ont été destinés aux communes de Had Shari, Ain Afka et Dar Chioukh de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la source, la commune d'Ain Afka a bénéficié d'un projet de transfert d'eau potable, dont le wali Abdelkader Djelaoui a donné, récemment, des instructions en vue du lancement expérimental de la mise en service du nouveau système de pompage, avant le transfert d'eau potable vers la ville d'Ain Afka, à partir du premier réservoir, «à la fin du mois en cours». D'autres transferts d'eau

seront effectués à partir de deux autres réservoirs, dans un délai de 15 jours, avec une capacité de pompage initiale de 40 l/s, qui sera portée à 120 l/s, après le parachèvement du raccordement des puits restants au réseau électrique, avait-t-on expliqué au wali sur place. La ville d'Ain Afka est actuellement alimentée à raison de 18 l/s, est-il ajouté. Un autre projet similaire, destiné à la localité de Had Shari, a également fait l'objet d'une visite du wali, qui a ordonné le parachèvement des travaux d'équipement de la station de pompage dans un délai n'excédant pas les deux mois. Une fois le projet

parachevé, il permettra l'alimentation de la localité avec une moyenne de 120l/s, qui s'ajoutera aux 37l/s, actuellement à la portée de la population locale. Le 3^e projet de transfert hydrique a été destiné à la ville de Dar Chioukh, à 40 km à l'est de Djelfa. Le transfert sera réalisé à partir du bassin du barrage Oum Droue, en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable de cette localité accusant un important déficit en la matière. En effet, la ville d'Oum Droue est alimentée avec une moyenne de pas plus de 14 l/s, pour une population estimée à près de 35 000 âmes. Les autorités locales ont procédé, dernière-

ment, au lancement expérimental du nouveau système de pompage mis en place dans ce transfert hydrique, qui devrait permettre d'assurer une moyenne de 50 l/s à la population de cette ville, soit une couverture totale de ses besoins. Dans le court et moyen termes, le même projet devrait, également, assurer, après parachèvement de la réalisation de quatre puits au niveau du bassin du barrage Oum Droue, de couvrir les besoins en AEP des villes de Dar Chioukh et Mouileh, au même titre que les quartiers - Est de Djelfa, est-il signalé de même source.

Ilham N./APS

Tizi Ouzou / Fête de la poterie d'Ath Kheir

La première édition du 1^{er} au 3 septembre

Le village Ath Kheir dans la commune d'Ait Khelili relevant de la daïra de Mekla, à une trentaine de km à l'est de Tizi Ouzou, abritera sa première fête de la poterie du 1^{er} au 3 septembre prochain, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par l'association Iselqam N'Talaght (Greffons de la poterie) en collaboration avec le comité de village et la direction de la culture, la manifestation est placée sous le thème «Patrimoine culturel et développement durable», a-t-on expliqué. Ce premier rendez-vous du genre pour les Ath Kheir dont l'ouverture officielle est prévue pour jeudi au niveau de la placette du villa-

ge, vise à promouvoir cet héritage ancestral qu'est la poterie et le sauvegarder de la disparition tout en faisant de lui un atout de développement local et de renforcement du tourisme culturel et artisanal, a-t-on indiqué. C'est aussi une occasion pour les nombreuses femmes potières du village d'exposer leur savoir-faire et de mettre en exergue la particularité de la poterie locale par rapport à d'autres régions, mais aussi de commercialiser le produit et le rentabiliser pour assurer la pérennité de l'activité, a-t-on fait savoir. L'association Iselqam N'Talaght qui a durement travaillé pour la concrétisation de

ce projet a inscrit plusieurs activités au programme de la manifestation qui se déroulera au niveau de la maison de l'artisanat du village d'Ath Kheir. En plus de l'exposition vente qui s'ouvrira le 1^{er} septembre et se poursuivra jusqu'à la clôture de l'évènement, les organisateurs ont prévu un concours de la meilleure poterie ouvert à toutes les femmes du village, ainsi que des conférences sur l'histoire de la région et ses sacrifices durant la guerre de libération nationale, à travers notamment la bataille d'Izemouren et sur l'artisanat local et son évolution à travers les temps, a-t-on encore affirmé. Des spectacles de

chant, de poésie et d'autres activités d'animation sont au menu de cette manifestation qui redonnera vie aux Ath Kheir et leur offrira l'occasion de faire connaître leur village et mettre en valeur leur potentialités artisanales et touristiques. C'est aussi une occasion pour faire des démonstrations sur les différents étapes traditionnelles de la confection d'un objet de poterie à commencer par l'extraction de la matière première (l'argile) de la nature, en passant par le travail de la pâte et sa préparation manuelle puis la réalisation de l'œuvre, son séchage et sa mise en feu avant d'être prête à usage. Ali O./agences

Mascara Les créances de l'entreprise SDO ont atteint 1,44 milliard DA

LES CRÉANCES de l'unité de Mascara de l'entreprise de distribution d'électricité et du gaz (SDO) ont atteint 1,44 milliard DA au mois de juillet dernier, a-t-on appris du directeur de l'unité. Ce responsable, Slimane Kilakhi, a souligné que les créances de SDO ont atteint des niveaux records notamment pour ce qui est des frais des travaux réalisés par cette société au profit des différentes directions et entreprises publiques, estimés à 500 millions DA non encore réglés plus d'une année après leur réception. Des démarches ont été entreprises, sous la direction du wali, auprès de ces clients en vue du recouvrement de ces dettes avant la fin de l'année en cours et ce, pour éviter les coupures d'électricité et de gaz et les poursuites judiciaires. Les créances impayées sont constituées essentiellement de celles de l'OPGI, de la direction des équipements publics et des APC, indique-t-on de même source. Le non-recouvrement de ces créances a pour conséquence la difficulté de régler les entrepreneurs et les sous-traitants qui effectuent des travaux pour le compte de la SDO, ajoute le même responsable.

R.R.

Intervention de la Turquie en Syrie

La France avertit sur un «risque d'embrassement général»

■ Le président français François Hollande a averti hier contre «les risques d'embrassement général» en Syrie avec les «interventions multiples, contradictoires» de la Turquie et de la Russie, lors d'un discours devant la Conférence des ambassadeurs à l'Élysée.

Par Ahmed S.

«**C**es interventions multiples, contradictoires portent des risques d'embrassement général», a déclaré le chef de l'État français, évoquant notamment l'intervention militaire d'Ankara contre les Kurdes. D'où «l'urgence absolue, c'est l'arrêt des combats», a-t-il ajouté.

«La France appelle ici, immédiatement, à la trêve immédiate», a insisté Hollande, rappelant que «la Syrie vit depuis cinq ans une tragédie épouvantable» notamment à Alep où une «catastrophe humanitaire à grande échelle est en cours». Évoquant un rapport de l'ONU sur l'usage d'armes chimiques au-delà de 2013, Hollande a estimé que «ces crimes ne peuvent pas rester impunis». Paris «travaille à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité», a-t-il rappelé, «pour condamner ces actes abominables et prévoir des sanctions contre leurs auteurs». «Personne, aucun membre permanent du Conseil de sécurité, n'a intérêt à ce que l'emploi d'armes chimiques se banalise», a-t-il ajouté. «J'appelle donc chacun à prendre ses responsabilités», a-t-il lancé à l'endroit de la Chine et la Russie.

Les milices kurdes revenues à l'est de l'Euphrate

Les milices kurdes YPG soutenues par les États-Unis sont revenues à l'est de l'Euphrate en Syrie, conformément à ce que demande le gouvernement turc, a indiqué lundi un haut responsable américain sous couvert de l'anonymat.



«Tous les YPG sont repassés à l'est de l'Euphrate», a déclaré le responsable américain, cité par l'AFP. La Turquie qui a lancé mer-

ments de Daech, a prévenu qu'elle continuerait de frapper les combattants kurdes syriens dans le nord de la Syrie tant qu'ils ne seraient pas revenus à l'est du fleuve. Ankara veut éviter que les Kurdes syriens ne forment une frontière continue le long de sa frontière avec la Syrie, en s'étendant vers l'ouest.

Les États-Unis accueillent leur 10 000^e réfugié syrien en un an

Les États-Unis devaient accueillir «leur» 10 000^e réfugié syrien en un an, soit un mois avant la date fixée par le président Obama, a annoncé la Maison-Blanche. «Il y a moins d'un an, en réponse à une crise globale de réfugiés impliquant des millions de Syriens fuyant la

violence et le conflit, le président Obama avait demandé à son administration d'augmenter le nombre de réfugiés syriens à qui l'on pourrait offrir un refuge sûr aux États-Unis», a indiqué dans un communiqué Susan Rice, conseillère à la sécurité du président américain. «Aujourd'hui je suis heureuse d'annoncer que nous allons atteindre ce but plus d'un mois avant la date prévue (30 septembre)», a-t-elle ajouté, annonçant l'arrivée du 10 000^e réfugié syrien aux États-Unis. Washington est régulièrement montré du doigt par des défenseurs des droits de l'homme qui dénoncent son manque de réactivité face à la crise migratoire déclenchée par le conflit en Syrie. En pleine campagne électorale pour la Maison-Blanche, la question de l'accueil des réfugiés syriens sur le sol américain avait pris une tournure particulièrement passionnelle après les attentats de Paris de novembre 2015. Le nombre d'adversaires de M. Obama ont pour leur part dénoncé son approche sur ce dossier, mettant en avant le risque que des terroristes ne se mêlent au flux des réfugiés. La plupart des candidats républicains, dont Donald Trump qui a depuis été investi par le parti, avaient appelé à l'arrêt de l'accueil de ces réfugiés par crainte d'infiltration de combattants du groupe terroriste autoproclamé «État islamique».

La Maison-Blanche insiste de son côté sur le fait que le processus est extrêmement strict et rigoureux. M. Obama est par ailleurs monté à plusieurs reprises au créneau pour mettre en garde contre tout amalgame entre réfugiés et terroristes.

A. A.

L'ONU pour mener à bien sa mission humanitaire Des millions de dollars versés aux proches d'El Assad

L'ONU aurait octroyé des contrats de plusieurs dizaines de millions de dollars à des organisations ou des personnes proches du président syrien Bachar al-Assad pour mener à bien sa mission humanitaire dans le pays, a affirmé hier le quotidien britannique «The Guardian». «Nombre de ces contrats ont été signés malgré l'existence de sanctions prises par l'Union européenne ou les États-Unis à l'encontre de leurs bénéficiaires», a indiqué le «Guardian». L'ONU aurait ainsi versé plus de 13 millions de dollars au gouvernement syrien pour le développement de l'agriculture bien que l'UE ait interdit le commerce avec les ministères concernés par ces aides. «The Guardian» affirme avoir passé au crible des centaines de contrats passés par l'ONU depuis 2011 et le début du conflit. Et d'ajouter que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a de son côté dépensé plus de 5 millions de dollars pour soutenir la banque de sang nationale syrienne, contrôlée par le ministère de la Défense syrien. Deux agences de l'ONU sont éga-

lement partenaires, à hauteur de 8,5 millions de dollars, du Syria Trust charity, une organisation présidée par l'épouse du président Assad, Asma, indique le quotidien.

L'Unicef aurait versé pour sa part 268 000 dollars à Al-Bustan Association, une organisation caritative contrôlée par Rami Makhlof, riche cousin du président, frappé de sanctions, et l'une des figures les plus vilipendées par les opposants du régime.

Pour des responsable de l'ONU, «la dureté et de la complexité du conflit, le choix des partenaires pour répondre aux besoins humanitaires urgents de la population est nécessairement limité», a rapporté le journal. «Quand il s'agit de choisir entre fournir des biens ou des services via des entreprises qui pourraient être affiliées au gouvernement ou laisser des civils sans l'aide vitale dont ils ont besoin, le choix est clair: notre devoir est d'aider les civils», a déclaré un porte-parole de l'ONU cité dans l'enquête du «Guardian».

Fermé depuis début août

L'ONU appelle à la réouverture de l'aéroport de Sanaa

Le coordonnateur humanitaire des Nations unies au Yémen, Jamie McGoldrick, a demandé aux autorités compétentes de permettre la reprise des vols commerciaux à Sanaa afin d'alléger la souffrance de la population civile.

«Au Yémen, en plus des combats et de l'insécurité, la fermeture continue de l'aéroport de Sanaa aux vols commerciaux a de graves conséquences pour les patients nécessitant un traitement médical urgent à l'étranger», a indiqué

dans une déclaration lundi M. McGoldrick. Le coordonnateur s'est dit «profondément préoccupé» par les effets dévastateurs de la récente recrudescence des combats sur les civils au Yémen et le long de la frontière sud-ouest

avec l'Arabie saoudite. Faisant écho aux propos du secrétaire général de l'ONU, il a rappelé à toutes les parties la nécessité absolue de protéger les personnes et infrastructures civiles en vertu du droit international humanitaire

et relatif aux droits de l'Homme. Selon l'ONU le conflit au Yémen a fait plus de 6 500 morts et près de 33 000 blessés. Des pourparlers de paix organisés menés sous le parrainage de l'ONU ont jusqu'à présent échoué.

A. D.

Carnage à Aden

Le président Hadi dénonce un «acte terroriste lâche»

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a dénoncé l'attentat à l'explosif mené lundi à Aden par le groupe terroriste autoproclamé «État islamique» (Daech), contre de jeunes recrues de l'armée yéménite, qualifiant d'«acte terroriste lâche» cette attaque qui a fait au moins 71 morts et 98 blessés.

Cette attaque survient, a-t-il dit, «en réponse aux frappes douloureuses menées par les héros de l'armée et de la résis-

tance populaire, avec le soutien des forces de la coalition arabe».

Au moins 71 personnes ont été tuées et 98 blessées lundi à Aden dans l'attentat suicide mené par Daech.

L'attaque à la voiture piégée est la plus sanglante à endeuiller la grande ville du sud du Yémen depuis son retour dans le giron du gouvernement en juillet 2015.

Selon des sources de sécurité, l'explosion s'est produite

dans la cour d'une école à la sortie nord d'Aden. Les recrues

terminaient les formalités pour rejoindre un groupe de 5 000

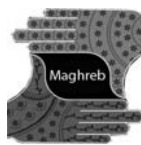
Dans une attaque de drone Trois membres présumés d'Al-Qaïda tués

Trois membres présumés du réseau terroriste Al-Qaïda ont été éliminés hier dans une attaque de drone américain dans le sud du Yémen, selon des sources tribales et de sécurité dans un nouveau bilan. «Le drone, vraisemblablement américain, a pris pour cible un véhicule à bord duquel se trouvaient les trois terroristes dans la banlieue est d'Ataq, chef-lieu de la province de Chabwa», a ajouté la même source. La semaine dernière, sept autres membres présumés d'Al-Qaïda avaient péri dans deux attaques de drone dans le sud du Yémen, dont l'une avait fait quatre morts à Ataq, selon les services de sécurité.

soldats devant être formés pour aller combattre les rebelles Houthis dans le nord, selon des sources militaires. Le kamikaze a alors profité de l'entrée d'une camionnette de livraison pour lancer son véhicule contre le rassemblement, ont indiqué des témoins.

La déflagration a été si forte qu'elle a provoqué l'effondrement d'un toit d'une salle de classe sur de nombreuses recrues», a précisé un responsable de sécurité.

A. S.



Tunisie

Les défis qui attendent le nouveau gouvernement d'union

■ Le gouvernement d'union tunisien dirigé par Youssef Chahed a pris officiellement ses fonctions lundi. Chômage, terrorisme, retour des investisseurs, conflits sociaux... Les défis qui attendent la nouvelle équipe sont nombreux.

Par Faiza O.

Le gouvernement d'union tunisien de Youssef Chahed a pris officiellement ses fonctions lundi 29 août. Sa première mission : donner des gages sur sa capacité à redresser une Tunisie au bord de l'asphyxie économique cinq ans après sa révolution. La cérémonie de passation entre le plus jeune Premier ministre de l'histoire moderne de la Tunisie (40 ans) et son prédécesseur Habib Essid (67 ans) a eu lieu en fin de matinée à Carthage, près de la capitale. Elle a été l'occasion pour l'ancien chef de gouvernement, un indépendant invité à prendre la porte en raison de résultats jugés insuffisants, de laisser à nouveau transparaître ses regrets. «J'espère que ce gouvernement va durer [...] La pire chose pour ce pays, c'est le changement de gouvernement chaque année ou année et demie», a grincé le Premier ministre sortant. «La situation est compliquée mais nous sommes optimistes», lui a répondu Youssef



Chahed. *Nous allons assumer nos responsabilités. Sois tranquille pour la Tunisie et son avenir».*

Un gouvernement féminisé et rajeuni

Libéral issu du parti Nidaa Tounès fondé par le président Béji Caïd Essebsi, le nouveau Premier ministre dispose, outre sa jeunesse, de plusieurs atouts. Féminisé et rajeuni, son gouvernement a confortablement obtenu la confiance, vendredi, de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) avec 168 voix (sur 217) et son discours offensif devant les députés a reçu un écho favorable. «Nous avons jusque-là été incapables de réaliser les objectifs de la révolution [de 2011]. Nos jeunes ont perdu espoir, la confiance des citoyens dans l'État a reculé», avait-il déploré. «Nous sommes tous

responsables [et] serons tous amenés à faire des sacrifices [...]. Si rien ne change d'ici 2017, nous opterons pour l'austérité», a-t-il prévenu devant l'ARP. Mais le septième Premier ministre de l'après-révolution va devoir combattre le sentiment de désenchantement d'une population lasse des crises à répétition. De nombreux Tunisiens ont relevé que le sombre diagnostic livré à l'ARP avait déjà été établi par certains de ses prédécesseurs, sans que cela ne change le cours des choses. Les priorités sont connues de longue date, notamment la lutte contre le chômage, la corruption et le terrorisme.

Sur ce dernier point, Youssef Chahed a choisi la continuité en confirmant les titulaires de l'Intérieur et de la Défense. Après une série d'attaques jihadistes sanglantes qui ont ravagé le secteur touristique, ces deux

ministres ont pu se prévaloir de l'accalmie actuelle, qui reste cependant précaire.

Conflits sociaux

L'une des autres tâches du cabinet Chahed sera effectivement de s'atteler à la relance de l'activité économique, minée par les conflits sociaux. À la faveur des larges négociations menées cet été, le gouvernement compte en son sein deux anciens membres du puissant syndicat UGTT... ce qui, à lui seul, n'est toutefois pas un gage de réussite. Car malgré ce nouveau cabinet dit «d'union nationale», Youssef Chahed sera loin de pouvoir s'appuyer sur un climat de concorde. L'opposition a annoncé la couleur. «Vous obtiendrez la confiance de l'ARP mais pas celle des chômeurs et des pauvres !» a asséné le député du Front populaire (FP,

gauche), Ammar Amroussia. Au sein même du gouvernement, Youssef Chahed devra gérer une coalition hétéroclite dont l'une des marques de fabrique reste l'alliance contre-nature entre Nidaa Tounès et les islamistes d'Ennahda, première force au Parlement.

Rigueur économique

Faute d'embellie rapide, le gouvernement s'oriente en outre vers un délicat politique de rigueur, alors que le pays a dû recourir à un nouveau prêt du Fonds monétaire international (FMI) d'un montant de 2,8 milliards de dollars sur 4 ans.

Autre défi à court terme : la réussite de la grande conférence des bailleurs et investisseurs, prévue en novembre à Tunis, à laquelle 70 pays participeront. Si le pays jouit d'une sympathie certaine, notamment en Europe, depuis qu'il s'est engagé sur la voie de la démocratie, il n'est pas parvenu jusque-là à attirer les investisseurs.

Les projets de coopération, eux, se concrétisent au compte-goutte. Enfin, Youssef Chahed, jusque-là ministre des Affaires locales, devra vite améliorer le cadre de vie quotidien des 11 millions de Tunisiens, sensiblement dégradé. L'une des clés réside dans la tenue des premières municipales post-révolution, les villes étant gérées depuis 2011 par de simples «délégations spéciales», en charge des affaires courantes.

La date de mars 2017 semblait se dégager, mais le délai a finalement été jugé impossible à tenir : la loi devant régir le scrutin est toujours en attente d'adoption.

F. O./AFP

Sahara occidental

L'escalade marocaine dans la zone d'Alguerarat menace la sécurité de la région

Le Conseil des ministres sahraoui a appelé les Nations unies à prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux violations marocaines de cessez-le-feu dans la zone tampon d'Alguerarate, soulignant que ces violations constituent une menace réelle et dangereuse à la paix et la sécurité et la stabilité dans la région. Dans un communiqué sanctionnant une réunion ordinaire du Conseil des ministres présidée par le Président de la République sahraouie et SG du front Polisario, Brahim Ghali, le Conseil a rappelé les mesures prises par l'Etat major de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) pour faire face aux violations marocaines de cessez-le-feu dans la zone d'Alguerarate. Le conseil des ministres a imputé à l'ONU la responsabilité de violation marocaine de cessez-le-feu dans la zone tampon d'Alguerarate

(Sahara occidental), l'appelant à des mesures urgentes pour mettre fin à ces violations et retrait immédiat des équipements et éléments civils et militaires marocains sur place. «Tout retard ou hésitation dans la prise d'une décision urgente pourront se traduire en faux signal pour l'Etat marocain l'encourageant à aller en avant dans son intransigeance, mépris et agression qui

constituent une menace réelle et dangereuse à la paix et la sécurité et la stabilité dans la région», a averti le conseil des ministres. «Les comportements intransigeants et aventuriers du Maroc en rébellion à la légitimité internationale et son non respect à ses engagements traduisent l'isolement dans lequel se trouve le royaume du Maroc au niveau régional, continental et internatio-

nal», a estimé le Président sahraoui lors de cette réunion. Le président sahraoui a insisté sur l'«importance de promouvoir les capacités et les préparations de l'ALPS en tant que force principale capable de garantir la victoire et faire face aux défis et dangers que représentent l'escalade et ses violations de cessez-le-feu signé entre les deux parties, le Front Polisario et le Maroc qui

continue à inonder la région par la drogue étant la source de financement des groupes terroristes et du crimes organisé.» Le Conseil a appelé la population sahraouie à la vigilance et l'attachement à l'unité et la cohésion, ainsi que la préparation pour affronter les manœuvres et complots de l'ennemi marocain.

Kamel L./ agences

Libye

Les derniers stocks d'armes chimiques transportés en Allemagne

Les derniers stocks d'armes chimiques de l'arsenal libyen du temps de l'ex président Mouammar Kadhafi ont été transportés samedi en Allemagne par un bateau danois sous la supervision de l'ONU, a indiqué hier un haut responsable de l'ONU en Libye. «23 réservoirs d'armes chimiques ont quitté le port de Misrata, sur la côte libyenne», a précisé ce responsable, saluant le fait que son pays était dorénavant «débarrassé» des armes chimiques. «Nous ne voulions pas de ces armes,

particulièrement dans la situation sécuritaire actuelle et du fait de la présence du groupe Etat islamique (EI) dans la région» où étaient stockées les armes, a ajouté ce responsable. «Toutes les armes chimiques ont été expédiées hors du pays», a également indiqué l'un des vice-Premier ministres du gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par la communauté internationale, Moussa el-Koni. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté fin juillet une résolution qui visait à aider le gou-

vernement libyen à se débarrasser de son arsenal d'armes chimiques, y compris en les transportant hors du pays. Craignant que ces armes ne tombent entre les mains des groupes armés extrémistes, le GNA avait proposé un programme de destruction à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et avait demandé à l'ONU de l'aider à l'appliquer. Mi-août, le gouvernement danois avait offert ses services pour transporter ces armes chimiques. R.M.



Brésil

Le procès en destitution de Dilma Rousseff touche à sa fin

■ Le procès en destitution de la présidente du Brésil Dilma Rousseff touche à sa fin hier avec un ultime débat au Sénat puis un vote historique qui, sauf énorme surprise, éjectera du pouvoir la gauche dans le plus grand pays d'Amérique latine.

Par Ali O.

Huit jours après la clôture des jeux Olympiques de Rio, le Brésil est revenu à sa triste réalité mêlant la pire récession économique depuis des décennies et une crise politique historique envenimée par les scandales de corruption. A partir de 09h00 (12h00 GMT), les 81 sénateurs chargés d'instruire depuis la semaine dernière ce procès, sous la direction du président du Tribunal suprême fédéral (STF) Ricardo Lewandowski, vont écouter une dernière fois les arguments des avocats des deux camps, qui auront plusieurs heures pour s'exprimer et débattre.

Pour l'accusation, la première femme élue à la tête du Brésil en 2010 a commis des «crimes de responsabilité» justifiant son éviction, en maquillant les comptes publics pour camoufler



Ph. > D. K.

l'ampleur du déficit et en approuvant des décrets engageant des dépenses sans le feu vert du Parlement. Pour la défense, tous ses prédécesseurs ont fait de même et il s'agit donc d'un «coup d'État» institutionnel orchestré par l'opposition de droite, sous la baguette de son ancien vice-président devenu rival, Michel Temer (PMDB, centre droit), 75 ans.

Ce dernier, déjà président par intérim depuis la suspension de Mme Rousseff en mai, la remplacerait si elle est destituée jusqu'aux prochaines élections présidentielle et législative fin 2018, malgré son casier – une condamnation pour dons excessifs à des campagnes électorales – qui l'a rendu inéligible pour huit ans. Lundi Michel

Temer s'est dit «absolument serein» alors qu'il accueillait au palais présidentiel 60 athlètes ayant représenté le Brésil aux JO. Tout aussi impopulaire que sa rivale, il attend sa destitution pour s'envoler en Chine pour un sommet du G20.

A quelques kilomètres de là, au Sénat, Dilma Rousseff, venue assurer en personne sa défense dans un plaidoyer de la dernière chance, se montrait plus grave : «Nous sommes à un pas d'une grave rupture institutionnelle, de la concrétisation d'un authentique coup d'État».

Montrant un visage à la fois déterminé et humain, elle a rappelé avec émotion les dures heures de la dictature militaire (1964-1985), quand elle avait été

emprisonnée et torturée. «J'avais peur de la mort, des séquelles de la torture dans mon corps et mon âme (...) mais je n'ai pas cédé. J'ai résisté. Aujourd'hui, je ne crains que la mort de la démocratie». Elle a conclu sur cet appel : «Votez contre l'impeachment, votez pour la démocratie». Pendant une douzaine d'heures, l'ex-guérillera de 68 ans a ensuite été mitraillée de questions par les sénateurs.

Ses adversaires du centre-droit et conservateurs l'ont accusée d'avoir menti en dissimulant l'ampleur de la crise, due notamment à la chute des cours des matières premières.

«Celle qui est jugée n'est pas la femme qui a affronté la dictature avec beaucoup de courage.

Celle qui est ici jugée est la présidente de la République Dilma Rousseff», lui a lancé le sénateur d'opposition Tasso Jereissati, l'accusant de «minimiser la gravité de ses actes». Patiemment et calmement, la dirigeante a répondu à chacun d'eux, choisissant de faire face alors qu'en 1992, l'ex-président Fernando Collor avait démissionné la veille du vote au Sénat devant le destituer. A l'issue du dernier débat hier entre les avocats, les 81 parlementaires – dont plus de la moitié sont soupçonnés de corruption ou visés par une enquête – pourront encore s'exprimer dix minutes chacun, ce qui devrait repousser le vote final à hier soir ou dans la nuit.

Tous les pronostics sont défavorables à Dilma Rousseff : selon les décomptes des médias brésiliens, plus des deux tiers – le minimum requis – des sénateurs voteront pour l'impeachment.

Sa probable éviction lui interdirait d'exercer toute fonction publique pendant huit ans et mettrait fin à quatre gouvernements consécutifs du Parti des travailleurs (PT, gauche) au Brésil, depuis 2003. Des manifestations limitées contre cette destitution annoncée ont eu lieu lundi soir à Brasilia, Sao Paulo et Rio de Janeiro, reflétant l'inquiétude d'une partie des habitants face à ce virage à droite, malgré la perte de poids du PT, éclaboussé comme la majeure partie de l'élite politique par le scandale de corruption au sein du géant Petrobras. A. O.



Points chauds

Chantage

Par Fouzia Mahmoudi

Recep Tayyip Erdogan enhardi par sa victoire contre les putschistes qui ont tenté de mettre fin à son règne en juillet dernier continue à menacer les autorités européennes et à user de chantage pour obtenir la suppression des visas pour les citoyens turcs souhaitant se rendre au sein de l'UE. En effet, le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu, a mis en garde cette semaine et pour la énième fois la communauté européenne de «l'incapacité de la Turquie à continuer de stopper» les flux migratoires vers l'UE sans l'exemption d'ici octobre des visas pour les Turcs. Le ministre turc a une nouvelle fois lancé cet avertissement aux Européens après l'enregistrement, par les autorités grecques, entre lundi et mardi matin, d'un nouveau pic de 462 arrivées de migrants partis des côtes turques. «La Turquie a fait sa part» pour couper ces flux, après le pacte migratoire conclu en mars avec l'UE, et attend désormais des Européens qu'ils tiennent leurs promesses faites en contrepartie, dont l'exemption des visas Schengen pour les Turcs, a relevé Cavusoglu. Si l'UE n'honore pas ses engagements, «la Turquie ne peut pas continuer à stopper à elle seule la migration irrégulière» vers l'Europe, a-t-il mis en garde. «Nous attendons une libéralisation des visas pour les citoyens turcs au plus tard en octobre», a-t-il insisté. Athènes comme l'UE redoutent que la Turquie ne rouvre les vannes migratoires en Égée, alors que la dérive autoritaire du régime turc après le putsch raté du 15 juillet a jeté le froid sur ses relations avec les Européens. Se comptant par milliers l'été dernier, les passages par l'Égée sont tombés à une centaine en moyenne par jour, après le pacte UE-Turquie prévoyant le renvoi de tous les arrivants après le 20 mars. Mais ils ont légèrement augmenté après le putsch raté en Turquie, avec ponctuellement des pics, dont le dernier entre lundi et mardi est un record pour cet été. Les Grecs se gardent pour le moment d'interpréter ces variations et s'emploient à maintenir la coopération avec Ankara. Reste à savoir si les autorités européennes accepteront le chantage du régime turc, l'invasion incontrôlée des migrants pouvant être pour eux plus problématique que le ton et les manières des maîtres chanteurs d'Ankara, ou si la suppression des visas pour les citoyens turcs est en soi un problème que l'UE ne peut se permettre d'ajouter à la longue liste de ses préoccupations. F. M.

Séisme en Italie

Nouvelle journée de deuil national

Les drapeaux étaient à nouveau en berne hier en Italie pour une seconde journée de deuil à l'occasion d'une cérémonie solennelle dans les ruines d'Amatrice, localité la plus touchée par le séisme meurtrier de la semaine dernière.

Ces funérailles en présence des plus hauts responsables de l'État sont prévues à 18h00 (16h00 GMT) dans ce bourg qui déplore plus de 230 morts sur les 292 victimes confirmées du séisme de mercredi dernier, selon le dernier bilan de la protection civile.

En raison des secousses qui se poursuivent – plus de 2 500 répliques depuis la première secousse de magnitude 6,0 mercredi dernier – des difficultés d'accès et des orages qui menacent, les autorités avaient dans un premier temps prévu d'organiser ces funérailles à Rieti, le chef-lieu de la province.

Mais face à la vive réaction des habitants, le chef du gouvernement, Matteo Renzi, a tranché : «Les funérailles des victimes du tremblement de terre se tiendront à Amatrice comme le demandent le maire et la communauté locale. C'est juste ainsi», a-t-il tweeté. L'évêque de Rieti, Mgr Domenico Pompili célébrera la messe, en présence de M. Renzi, du président Sergio Mattarella, et de Virginia Raggi la maire de Rome, dont plus de 80

résidents, en vacances dans la zone, ont perdu la vie dans le séisme.

Le Premier ministre roumain, Dacian Cioloș, a également prévu de faire le déplacement : 11 Roumains figurent parmi les victimes et un autre est toujours porté disparu.

En revanche, la cérémonie aura lieu en l'absence de nombreux cercueils déjà inhumés lors de célébrations privées. Et les cercueils entreposés dans le hangar de l'aéroport de Rieti seront rapatriés à Amatrice, à la discrétion des familles.

Après ce temps de deuil, les enquêtes ouvertes par les parquets de Rieti pour le versant sud-ouest de la montagne et Ascoli Piceno pour le versant nord-est pour «désastre et homicides involontaires», qui pourrait déboucher à terme sur des procès de personnes physiques ou morales, entreront dans le vif du sujet.

«Après les funérailles et l'enterrement des corps, je donnerai mandat à la police judiciaire» pour procéder au début de l'enquête, a déclaré le procureur de Rieti dans les médias italiens.

Parallèlement, les autorités s'emploient à trouver des solutions pour les quelque 2 900 sinistrés hébergés par la protection civile, pour la plupart dans de grandes tentes bleues qui résisteront difficilement au froid

attendu dès septembre dans cette région de moyenne montagne. «Il faut faire vite, mais plus encore, il faut faire bien et surtout impliquer les populations concernées», a écrit lundi M. Renzi sur Facebook.

Il avait pour cela requis dimanche l'expertise du célèbre architecte italien Renzo Piano, auteur avec son équipe de plus de 120 projets sur plusieurs continents, dont le centre Beaubourg à Paris mais aussi la reconstruction de l'Auditorium de L'Aquila après le séisme de 2009.

Les autorités ont cependant promis de ne pas suivre l'exemple de L'Aquila, où pour reloger au plus vite les quelque 65 000 sinistrés, le choix avait été fait de construire de nouveaux quartiers en périphérie, en délaissant le centre historique, qui reste encore très marqué sept ans après.

M. Renzi s'est aussi engagé à ce que chaque centime dépensé puisse être vérifié, alors que les efforts de reconstruction après les séismes ont été jalonnés de nombreux scandales de corruption.

La police a annoncé lundi l'arrestation à Amatrice de deux pillards, mais aussi d'un homme ayant mis son propre numéro de compte bancaire sur un appel aux dons de la Protection civile en Sicile.



La manifestation «Musée dans la rue» à Alger

Une forte affluence sur les stands des participants

■ Un public nombreux a visité la quatrième édition de la manifestation culturelle et historique «Musée dans la rue». Cet événement qui a pris fin lundi soir était organisé à la promenade des Sablettes contrairement aux éditions précédentes où il était organisé à l'esplanade de la Grande poste. Des explications ont été données au public et des ateliers de formation étaient proposés aux visiteurs.

Par Abla Selles

La quatrième édition de la manifestation «Musée dans la rue» à laquelle participent seize musées nationaux, a drainé un public nombreux et curieux de découvrir la richesse du patrimoine culturel de l'Algérie à travers ses musées. Cette manifestation en plein air qui a pris fin lundi soir à la Promenade des Sablettes, a capté l'attention des visiteurs, plus nombreux par rapport à la précédente édition, tenue à l'esplanade de la Grande Poste d'Alger. Inauguré jeudi, «Musée dans la rue» regroupe des musées dont le Musée des antiquités (Alger), le Musée d'art et d'histoire de Tlemcen, le Musée Nacer Eddine Dinnet de Boussâada (M'sila), le Musée Zabana (Oran), le Musée Cirta (Constantine) et le Musée public national de Khenchela.

Les ateliers d'archéologie et de traditions populaires qui proposent des jeux traditionnels et des «bouqalates», ont suscité ainsi l'intérêt des enfants mais qui restent plus attirés par le dessin, le coloriage et l'écriture



en Tifinagh (alphabet amazigh).

Les animateurs de ces ateliers proposent aux enfants de reproduire sur une feuille un dessin ou de recoller les morceaux d'objets archéologiques

(poteries traditionnelles) ou d'œuvres d'art imprimées en grand format. L'atelier des contes populaires, initié par le Musée des arts et traditions populaires d'Alger, a drainé,

quant à lui, un flux de visiteurs, notamment les enfants gratifiés de fables et devinettes puisées du terroir algérien.

En plus d'un concours de calligraphie destiné aux adultes,

des stands proposent à la vente des ouvrages traitant de l'archéologie, de l'antiquité, de la préhistoire et des arts traditionnels. Outre la distribution des dépliants et supports audiovisuels contenant des informations et les collections des musées, les représentants des stands ont montré leur disponibilité à répondre aux questions du public, très portées sur l'aspect historique des collections présentées à travers les dépliants ou projetées à l'écran.

Le représentant du Musée public national de Sétif, Hafid Guerroudj, a salué l'intérêt des parents qui, accompagnés de leurs enfants, sont venus de régions lointaines, comme Ain Témouchent, Guelma et Béjaïa.

Placée sous le thème «Ensemble pour un tourisme muséal», cette édition organisée par le Musée national du Bardo en collaboration avec la commune d'Alger-Centre, vise à promouvoir l'image des musées en présentant leurs missions et activités. Elle vise, d'autre part, à sensibiliser le public sur l'importance du patrimoine culturel et l'inciter à se rendre aux musées algériens dont les recettes ne dépassent pas «100 000 DA» par an pour certains, selon une déclaration en mai dernier du ministre de la Culture.

A.S.

Festival national du théâtre amateur de Mostaganem

La troupe «Théâtre pour jeunes» de SBA décroche le grand prix

L'association «Théâtre pour jeunes» de Sidi Bel-Abbès, avec sa pièce «Atyaf warakia» a décroché le grand prix de la 49^e édition du Festival national du théâtre amateur, qui a pris fin dans la soirée du lundi, à Mostaganem. Le deuxième prix est revenu à l'association «Masrah Kolea» de Tipaza pour sa pièce «Mawta ahyia» (Des morts bien vivants) alors que la troupe «Abdelkader Ferrah» de Médéa a décroché le 3^e prix avec sa pièce «107». Les comédiens Amirouche Rebbat et Soualhi Youcef ont reçu le prix de la meilleure interprétation masculine pour les rôles campés dans «Aars mayet» de l'association «les fidèles du théâtre» de Baraki (Alger) et dans la pièce «107». Le prix de la meilleure interprétation

féminine est revenu à Djouasti Fatma pour son rôle dans la pièce «Aars mayet». Le jury de cette édition a, par ailleurs, décerné le prix de la meilleure mise en scène à l'association «Théâtre pour jeunes» de Sidi Bel-Abbès. La troupe de Koléa a arraché, quant à elle, le prix du meilleur texte. Le prix de la meilleure scénographie est revenu à la troupe de Mila pour sa pièce «Huit jours de la semaine». Enfin, la coopérative d'Iferhounène (Tizi Ouzou) a remporté le prix spécial du jury pour sa pièce en tamazight, «Tadsa di twaghit» (rire dans le malheur). La cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence des autorités locales, des festivaliers et de nombreuses familles mostaganémoises, a été mar-

quée par la présentation d'une pièce de théâtre «Errahil» du défunt Ould Abderrahmane Kaki. L'œuvre a été «révisitée» par H'mida Belaalem et interprétée par de jeunes comédiens ayant pris part aux ateliers de formation des deux dernières éditions du festival. La cérémonie de clôture a été également marquée par la signature d'une convention entre le Commissariat du Festival et la Faculté des lettres et des arts de l'Université «Abdelhamid Ben Badis» portant archivage et constitution d'une banque de données sur le Festival, ainsi que la formation académique des hommes du théâtre amateur, l'élaboration et l'encadrement de mémoires et thèses universitaires dédiés au 4^e art. Dans l'allocution prononcée à la clôture

du Festival, le commissaire du FNTA, Mohamed Nouari, a appelé les jeunes comédiens et hommes du théâtre amateur à déployer davantage d'efforts pour développer cet art et l'ancrer davantage dans la société. Au cours d'une conférence de presse, Mohamed Nouari a annoncé qu'une rencontre nationale des hommes du 4^e art, d'anciennes figures du FNTA et les fondateurs du Festival se tiendra à Mostaganem, en octobre prochain. Le but est d'élaborer un règlement intérieur du FNTA et son adoption, l'examen des problèmes que rencontre le mouvement du théâtre amateur ainsi que la préparation du 50^e anniversaire du Festival, qui sera célébré en 2017.

F.H.

Journées du théâtre amateur et pour enfants à Relizane

Onze troupes au programme

La 8^e édition de la manifestation «Journées de la Mina» du théâtre pour amateur et enfant a débuté, dimanche soir, à Relizane, à l'initiative de l'association locale «Gouala» d'art dramatique. La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée à la maison de la culture a été marquée par la présentation de la pièce «Amouat ala kaid el hayat (des morts encore vivants)» de l'association du théâtre de Koléa (Tipaza). Cette manifestation culturelle de six

jours enregistre la participation de 11 troupes de théâtre pour adultes et enfants, venues de plusieurs régions du pays, a-t-on appris du responsable de l'association organisatrice, Abed Boukhebz. Le public relizanais profitera de six spectacles pour adultes et 5 autres pour enfants, avec une moyenne de deux représentations par jour programmées à la maison de la culture de Relizane. Prennent part à cette manifestation théâtrale, les asso-

ciations «théâtre de Koléa» de la wilaya de Tipaza, l'association «Jil Arbaa» de la wilaya de Laghouat, la coopérative «Mosaïque» et «Kateb Yacine» de la wilaya de Sidi Bel Abbès, «Moudja» et «Lenova» de Mostaganem, «Malaikat El Khchaba», «Ibdaa» de la wilaya d'Oran, l'association «Sarab» de Boumerdès, la troupe «Mahfoudh Touahri» de Miliana et enfin «Gouala» de Relizane.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Centre culturel Mustapha Kateb
- Jusqu'au 5 septembre : Exposition collective d'artisanat
- Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
- Jusqu'à la fin du mois d'août : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani et autres
- Galerie de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)
- Jusqu'au 6 septembre : Exposition de peinture «Couleurs d'Algérie» de l'artiste Khelifa Sultane Hakim.
- Galerie d'Arts Aïcha Haddad
- Jusqu'au 01 septembre : L'artiste Omar Kara expose ses œuvres
- Palais de la culture Moufidi Zakaria
- Jusqu'au 17 septembre : Exposition d'art plastique intitulée «Du makam à la nouba»
- Musée national du Bardo
- Jusqu'au 30 septembre : Costumes algériens miniatures.

Coup-franc direct

Tournez dans le vide

Par Mahfoud M.

Même si certains tentent de trouver des solutions à cette situation difficile dans laquelle se trouve la balle ronde nationale et cette vague de violence qui envahit nos stades, il n'en demeure pas moins que cela ne fait qu'empirer et que d'aucuns pensent que les horizons sont bouchés. Le retrait de la police des stades, jugé trop précipité par certains, a engendré une situation difficile étant donné que l'insécurité règne en maître maintenant et qu'à tout moment des incidents graves peuvent éclater, comme cela a été le cas lors du match entre le MCA et l'USMH et avant entre le MCA et la JSK, le CRB et le MCO et l'USMA et le MOB. Cela fait trop et des mesures concrètes devraient être faites pour rendre la quiétude dans ces enceintes et ce n'est certainement pas en déclarant qu'il y aura les fouteurs de troubles qui payeront que cela se calmera. On est en train de tourner dans le vide, et les casseurs continueront à sévir si rien n'est fait pour les arrêter et les remettre à leur place avec cette situation qui se complique de jour en jour et qui engendre une grande peur au niveau des supporters sincères qui se rendent vraiment au stade pour voir un match de football. Ces véritables supporters méritent qu'ils soient rassurés sur leurs vies d'autant plus qu'il est devenu maintenant risqué de se rendre au stade.

M. M.

CR Belouizdad

Alain Michel sera de retour

LA DIRECTION du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) est en négociations avec l'entraîneur français Alain Michel, en vue de remplacer Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a-t-on appris lundi auprès du club de la capitale. «Alain Michel fait partie d'une liste d'entraîneurs visés par la direction, mais il est notre priorité du moment qu'il connaît déjà la maison. Le président (Réda Malek, ndr) aura une discussion ce lundi soir avec l'intéressé et tout se déci-

dera à l'issue de cet entretien», a indiqué à l'APS le vice-président du Chabab Hamza Boudoumi. Bouali, arrivé durant l'intersaison en remplacement justement de Alain Michel, a payé le mauvais départ du Chabab, auteur d'un point après deux journées seulement de compétition. Le technicien français avait conduit le club algérois à la 4e place lors du précédent exercice. Le CRB a raté la troisième marche du podium à la défaveur d'une différence de buts avec la JS Kabylie.

Paralympique 2016

Le second groupe d'athlètes algériens à pied d'œuvre

UN SECOND contingent de la délégation algérienne handisport a quitté Alger, lundi après-midi, sur un vol régulier, Alger-Rome-Rio, pour prendre part aux 16^{es} jeux Paralympiques (7-18 septembre), a-t-on appris auprès de la fédération algérienne handisport (FAH). Conduit par Oussama Boudoumi, membre fédéral, le groupe est composé de 22 personnes dont les athlètes du handi-basket (hommes) et leurs staffs, ainsi quelques athlètes d'athlétisme et leurs staffs techniques. Ce deuxième groupe sera suivi, vendredi, d'un troisième et dernier qui sera composé de 53 personnes. Le premier groupe composé de 25 personnes dont des athlètes d'athlé-

tisme de judo est à pied d'œuvre à Rio, depuis lundi matin. Ce premier contingent de la délégation algérienne a été salué dimanche par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, présent au salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediène pour souhaiter bonne chance aux athlètes. Outre les encouragements pour «réaliser de bons résultats, qui feront honneur aux couleurs nationales», le ministre a assuré les sportifs algériens et leurs encadrements techniques du «total soutien de l'Etat». L'Algérie prendra part pour la 6^e fois consécutive aux jeux Paralympiques.

Basket-ball/ AfroBasket-2016 U-18 (filles) 2^e journée Défaite de l'Algérie face à l'Angola

LA SÉLECTION algérienne féminine de basket-ball des moins de 18 ans (U18), s'est inclinée lundi au Caire face à l'Angola 21-49 (mi-temps 11-26) dans le cadre de la 2^e journée (Gr.A) du championnat d'Afrique des nations de la catégorie (26 août-4 septembre). Il s'agit du deuxième revers concédé par les Algériennes après celui face à l'Égypte (92-43), vendredi dernier en ouverture de cette compétition. Les joueuses de l'entraîneur national Djaffar Cherbal devront impérativement relever la tête lors de leur prochaine et dernière sortie du 1er tour mercredi face à Madagascar. Dans l'autre match de la journée, comptant pour le groupe B, le Mali a atomisé l'Ouganda (143-19). Outre le Mali et l'Ouganda, le groupe B comprend également la Tunisie et le Mozambique, alors que la Côte d'Ivoire a déclaré forfait en raison des difficultés internes. Comme conséquence de cette absence et conformément aux règlements de FIBA Afrique, tous les résultats des matchs prévus de la Côte d'Ivoire sont annulés. Les huit sélections engagées tenteront de décrocher non seulement le trophée continental, mais également les deux tickets disponibles pour le Championnat du Monde des U19 Féminin FIBA qui aura lieu l'an prochain à Udine en Italie.

Equipe nationale Les choses sérieuses commencent pour les Verts

■ Les joueurs de la sélection nationale de football sont en plein dans la préparation pour le prochain match des éliminatoires de la CAN face au Lesotho qui se jouera dimanche 4 septembre prochain.



Les Verts se préparent sérieusement

Par Mahfoud M.

En effet, le début du stage pour ce match est très prometteur avec la présence de la majorité des joueurs convoqués pour cette dernière confrontation comptant pour les éliminatoires et qui reste sans aucun attrait étant donné que les Verts sont déjà qualifiés à la phase finale de la CAN 2017 qui se jouera au Gabon. Toutefois, le plus important pour le nouveau coach de la sélection nationale, Rajevac, est de connaître un peu plus le niveau de ses joueurs pour ensuite pouvoir attaquer les éliminatoires du Mondial qui s'annonceront plus

difficile, étant donné que le groupe est constitué de formations plus coriaces que celles que l'EN a eu à affronter lors de celles de la CAN. Pour ce qui est de l'horaire des séances d'entraînement, il faut savoir que le coach national les a décalé pour permettre aux joueurs de s'entraîner dans de meilleures conditions surtout avec la chaleur suffocante qui prévaut ces derniers temps. Ainsi, la séance débute à 19h alors qu'elle était prévue à 17h30. Pour ce qui est de la séance sur le terrain principal du stade Mustapha Tchaker de Blida, elle devrait se dérouler le 1^{er} ou le 2 septembre prochain, pour permettre aux joueurs de

prendre leurs repères sur ce stade, étant donné que ce terrain sera réservé aux visiteurs la veille du match. Pour ces derniers, ils sont attendus aujourd'hui à Alger et devraient prendre leurs quartiers à l'hôtel Sheraton d'Alger. Pour le moment, tout baigne dans l'huile pour la sélection nationale qui se prépare dans de bonnes conditions et avec tout le sérieux voulu même s'il s'agit d'un match sans enjeu, étant donné que le plus important pour l'entraîneur est de voir à l'œuvre tout le monde avant de prendre des décisions quant aux choix qu'il sera obligé de faire pour les prochains matchs.

M. M.

Selon les médias portugais Le transfert de Slimani bloqué

Le Sporting Lisbonne (Div.1 portugaise de football) et Leicester City (Premier league anglaise) n'ont pas encore trouvé un accord pour le transfert de l'attaquant international algérien Islam Slimani, au moment où le club lisboète réclame 40 millions d'euros pour le céder, rapporte lundi le média britannique Sky Sports. Le club champion d'Angleterre en titre ne semble pas disposé à payer ce montant, ajoute la même source qui souligne en revanche qu'un accord serait proche entre les deux parties. Les deux clubs sont en négociations avancées pour le transfert de celui qui deviendra très probablement le transfert le plus cher de l'histoire des Foxes, devançant les 19,5 millions

payés pour Ahmed Musa cet été. Le joueur est très intéressé par un départ pour Leicester, où il retrouverait notamment son compatriote Riyad Mahrez. Slimani (28 ans) était notamment convoité par West Bromwich Albion et Everton, mais c'est visiblement Leicester qui semble avoir une longueur d'avance. West Bromwich suit d'ailleurs l'évolution de l'opération de très près et pourrait à son tour transmettre une offre pour l'international algérien dans les prochaines heures, explique Sky Sports. Le milieu de terrain international portugais du Sporting Adrien Silva va également s'engager avec Leicester pour un montant de 24 millions d'euros. Le club, vice-champion du Portugal, a

enregistré dimanche l'arrivée des deux attaquants néerlandais : Bas Dost (ex-Wolfsburg) et Luc Castaignos (ex-Eintracht Francfort). Même si son contrat avec le club lisboète court encore jusqu'en 2019, Slimani (28 ans) a émis le vœu de changer d'air, trois années après son arrivée au Portugal. Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne (23 buts) a disputé dimanche son dernier match sous les couleurs du Sporting lors de la réception du FC Porto (2-1), dans le cadre de la 3^e journée du championnat. Ayant contribué à cette victoire en marquant le but égalisateur (1-1) Slimani a quitté le terrain en pleurs sous les applaudissements du public.

Olympique Lyon Aulas insiste pour garder Ghezzal

L'international algérien Rachid Ghezzal, dont les négociations pour la prolongation de son contrat avec l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football) n'ont pas encore abouti, va rester au sein du club rhodanien, a annoncé lundi le président de l'OL Jean-Michel Aulas. «Ghezzal va rester à Lyon et ne partira pas cet été. Seulement, les négociations pour la prolongation de son contrat sont com-

plexes», a affirmé Aulas sur l'antenne de la chaîne cryptée SFR Sport. Ghezzal (24 ans), dont le contrat avec Lyon court encore jusqu'en juin 2017 n'a pas encore prolongé à cause d'un différend d'ordre financier. Le joueur, vient de refuser une offre d'Everton, en raison de la non-participation du club de Liverpool à une compétition européenne cette année. Le joueur algérien s'était notamment illustré lors de

la deuxième partie de la saison passée en inscrivant 8 buts et délivrant 7 passes décisives en championnat. Blessé, le frère cadet de l'ancien international algérien Abdelkader, n'a pas été retenu pour le match de l'équipe nationale face au Lesotho le 4 septembre prochain à Blida, dans le cadre de la 6e et dernière journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la route

58 décès en une semaine

DURANT la période du 21 au 27 août 2016, les unités d'interventions de la Protection civile ont enregistré 19 411 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositif de sécurité ...

Concernant le secours à personnes, 9 718 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 560 blessés traités par les secours médicalisés, 7 922 évacuations sanitaires.

En outre, 2 788 interventions effectuées suite à 1 474 accidents de la circulation ayant causé le décès de 58 personnes

et 1 981 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Skikda avec 8 personnes décédées et 51 autres blessées et prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 31 accidents de la route. En outre, 2 510 interventions de secours ont été effectuées pour procéder à l'extinction de 1 996 incendies urbains, industriels et divers.

Par ailleurs, 4 395 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 793 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

Communiqué

Promotion immobilière/Béjaïa

Des citoyens réclament l'arrêt d'un chantier

DES DIZAINES de citoyens ont assiégé et bloqué hier la mairie de Tala Hamza (daïra de Béjaïa) pour réclamer l'arrêt des travaux d'un chantier de construction de logements engagé par une promotion immobilière «sans autorisation», selon eux. Les protestataires étaient irrités par le fait que «personne parmi les autorités locales, dont le maire, n'est venu dialoguer avec eux ou écouter leurs doléances». Des doléances qu'ils ont déjà sou-

mises, affirment-ils, aux autorités de wilaya. Et d'ajouter : «Une commission s'est rendue déjà sur place il y a quelques mois mais sans pour autant que le chantier ne soit suspendu», nous dit-on. «Nous demandons l'arrêt immédiat du chantier qui cause beaucoup de désagréments aux riverains et nous nous opposons à ce genre de projet dans notre paisible localité à caractère rural», déclarent les mécontents.

H.C.

El-Kseur /Béjaïa

Un individu objet d'un mandat d'arrêt international sous les verrous

LA POLICE judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Kseur a mis fin à la cavale de B.M. 56 ans. «L'individu est recherché et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international», selon la sûreté de wilaya. Il avait été condamné à 20 de réclusion criminelle par

une juridiction française pour «vol qualifié suivi d'homicide volontaire». Après enquête, le criminel a été arrêté par les services de police d'El-Kseur et présenté devant les juridictions compétentes qui l'ont placé sous mandat de dépôt.

H.C.

Droque

Près de 10 kg de kif saisis Mila

PRÈS de dix kg de kif traité ont été saisis à Mila lors de l'arrestation de deux individus, a indiqué hier la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base de renseignements, la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) est parvenue à l'identification et l'arrestation de deux personnes en possession d'une quantité importante de drogue, a-t-on précisé dans un communiqué de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya.

L'arrestation de ces individus a permis également la saisie de cinq téléphones mobiles et un véhicule touristique utilisé dans la commercialisation de la drogue, a-t-on encore précisé de même source.

Les personnes arrêtées seront présentées devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on souligné de même source.

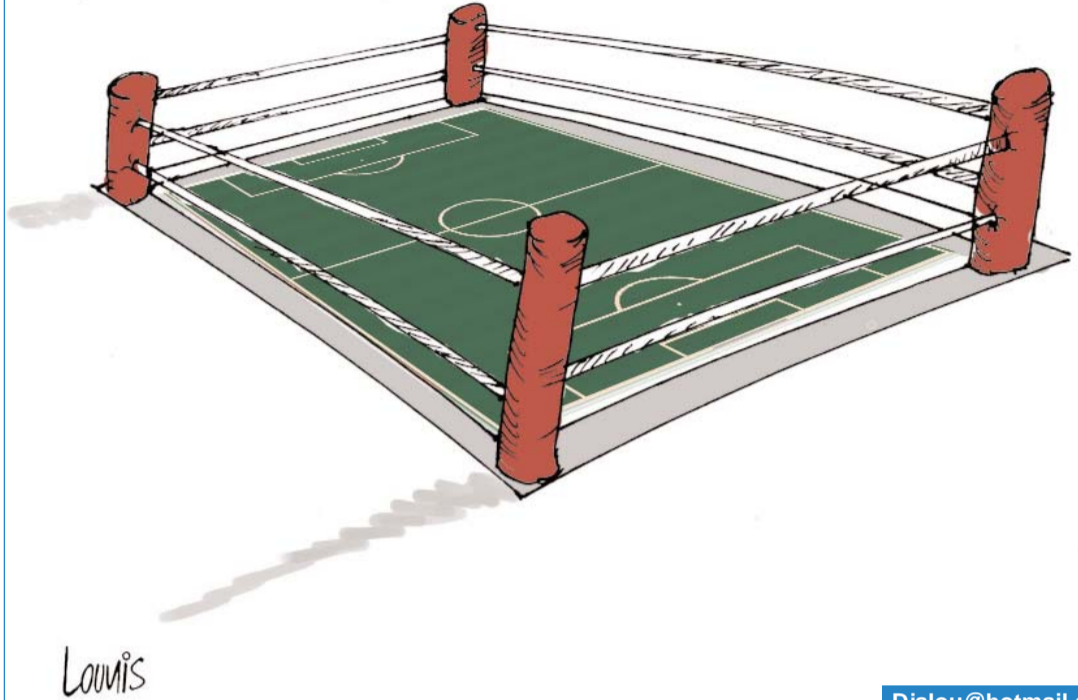
Fondateur de l'Association El Fen El Acil

Brahim Benladjreb s'est éteint hier à l'âge de 69 ans

LE MUSICIEN et chef d'orchestre de musique andalouse Brahim Benladjreb est décédé hier à Koléa (Tipaza) des suites d'un malaise cardiaque à l'âge de 69 ans, a annoncé l'Association El Fen El Acil dont il est fondateur. Né à Alger en 1947, Brahim Benladjreb est initié au luth dès 1964 par le luthiste et compositeur Abdelkrim Lahbib avant de rejoindre l'Association El Mossilya. Il a été également l'un des nombreux élèves du maître de la musique andalouse, de la Sanâa et du Hawzi, Sid Ahmed Serri (1926-2015). Brahim Benladjreb a été un membre actif de l'Association El Gharnatia depuis 1973 jusqu'à 1993 où il a été enseignant et chef d'orchestre, avant de

fonder en 1998 l'Association «El Fen El Acil» à Koléa en suivant la voie de son mentor. Cette association œuvre depuis sa création pour la préservation et la transmission du patrimoine musical andalou et sa vulgarisation par l'organisation de plusieurs manifestations au niveau local. «El Fen El Acil» comporte également une école de musique ouverte aux jeunes de la région qui a formé plusieurs générations de musiciens. Brahim Benladjreb a été plusieurs fois honoré par différentes institutions artistiques et musicales en plus des autorités locales de la région. L'enterrement aura lieu aujourd'hui après-midi à Koléa, selon l'association.

Violence dans les stades



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Plus de 600 ha de couvert végétal détruits

■ Depuis le début de la saison estivale, les services de la Protection civile ont recensé dans la wilaya de Tizi Ouzou 156 départs d'incendie ayant parcouru un couvert végétal de pas moins de 666 hectares, avons-nous appris auprès du chargé de communication du même corps constitué, le lieutenant Samir Hamidi.

Par Hamid M.

La plus grande superficie des dégâts occasionnés par les incendies est estimée à 348 ha de broussaille, suivie des forêts de l'ordre de 165 ha et des 148 ha de maquis. Toujours selon le même respon-

sable, ces départs de feu ont également détruit 2 240 bottes de foin et 5 711 arbres fruitiers, notamment des oliviers, durant la période allant du 1er juin au 29 août courant. Si les statistiques viennent à en rester en là, Tizi Ouzou aura connu un été plutôt

clément en la matière, comparativement au bilan des dégâts de la saison de l'année passée durant laquelle durant les deux mois seulement de juin et juillet plus de 600 ha de couvert végétal ont été parcourus par plus de 100 départs d'incendie.

H. M.

Incendie du bus transportant les hadji algériens

Aucune victime déplorée

L'incendie qui s'est déclaré dans le bus transportant les hadji algériens de Médine à Mekka lundi matin n'a fait aucune victime à l'exception d'un blessé léger dont l'état de santé ne suscite aucune inquiétude, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). «Un incendie provoqué par un court circuit s'est déclaré dans un bus transportant des hadji algériens de Médine à Mekka lundi matin», indique la même source qui précise que «tous les passagers à bord sont

sains et saufs et aucune victime n'est à déplorer à l'exception d'un blessé léger dont l'état de santé se suscite aucune inquiétude». La société de transport, ajoute le communiqué, s'est chargée d'assurer aux hadji algériens un autre bus pour les conduire à Mekka et les soins nécessaires au hadji blessé. Les services du consulat général à Jeddah et la mission algérienne du Hadj suivent de près le séjour de nos hadji dans les lieux saints en leur assurant l'aide et la prise en charge nécessaires.

Suisse

Un avion de combat porté disparu

UN AVION de combat des forces aériennes suisses qui survolait les Alpes dans le centre de la Suisse est porté disparu depuis lundi après-midi, a annoncé le ministère de la Défense. «Des recherches ont immédiatement été lancées. Le sort du pilote est actuellement inconnu», a ajouté le ministère dans un communiqué. Ce «F/A-18 C monoplace des Forces aériennes suisses est porté disparu depuis 16h30 ce lundi après-midi dans la région du Susten», d'après la même source. En juin, deux avions de chasse suisses de type Tiger F-5E étaient entrés en collision au cours d'un entraînement aux Pays-Bas et l'un de ces appareils avait pris feu et s'était écrasé. Son pilote avait pu s'éjecter. En 2013, un F/A-18 biplace de l'armée suisse avait heurté le versant d'une montagne dans le centre de la Suisse, provoquant la mort de son pilote et du passager.